

REVALORISATION DE L'IFSE à effet du 1er janvier 2023
PERSONNELS ITRF non affectés sur des fonctions "système d'information"
INGENIEURS DE RECHERCHE (catégorie A +)

BOP 214

Groupe de fonctions	Libellé	Grade	mesures 2023	
			montant IFSE annuel	montant annuel IFSE 2023
Groupe 1	IGR en services académiques :	IGR HC	19 657,82 €	1 638,15 €
	chef de division ou directeur fonctionnel en rectorat	IGR	18 358,62 €	1 529,89 €
Groupe 2	chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux)			
	chef de projets stratégiques nationaux ou expert de très haut niveau			
	IGR en services académiques :	IGR HC	15 463,84 €	1 288,65 €
	adjoint à un chef de division ou adjoint à un directeur fonctionnel en rectorat	IGR	14 586,88 €	1 215,57 €
	chef de division en DSDEN			
	chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) non classé en groupe 1			
	chef de bureau en rectorat ou responsable d'une structure équivalente			
	cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières			
	chef de projets stratégiques nationaux non classé en groupe 1			